

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2011**

Présents : Messieurs LEROUX, MADELAINE, BREYNE, PETRAS, CORNEVILLE, BERTIER, Mlle Emilie BOUILLON, Monsieur ADAM, Mesdames LEBATARD, MOTTIN, Monsieur LECONTE, Madame BAILHACHE, Monsieur PLINE, Madame GODARD, Messieurs LERECULLEY, MARIOTTI, Madame Florence BOUILLON, POSTIC, SIMON.

Absents excusés : Messieurs LECLUSE, BRIARD, HAREL.

Secrétaire : Mademoiselle Emilie BOUILLON.

Pouvoir : - Monsieur LECLUSE a donné pouvoir à Madame LEBATARD  
- Monsieur BRIARD a donné pouvoir à Monsieur BERTIER  
- Monsieur HAREL a donné pouvoir à Monsieur LERECULLEY

### **2011/062 - GÎTES**

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les tarifs de location des gîtes pour l'année 2012 et ce, afin de tenir compte du faible taux de location enregistré à ce jour par le service de réservation des gîtes de France.

Cependant, le Conseil Municipal décide de participer à l'offre promotionnelle qui se déroulera sur la semaine du 2 au 9 juillet 2011 en louant celle-ci à moins 25% avec une redevance du service réservation fixée à 10% TTC.

### **2011/063 - TRAVAUX CHAPELLE DE LA MINE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de mise en sécurité de la Chapelle de la Mine ont débuté le 23 Mai 2011 et sont réalisés par l'entreprise JAMAIN pour un montant de 41 500 euros HT. Des aides en provenance de l'Etat (11 000 euros) et du Conseil Général (14 525 euros) ont été accordées pour la réalisation de ces travaux. Le Conseil Municipal remercie ces divers partenaires pour l'octroi de ces aides.

A L'issue de ces travaux, le Maire prendra contact avec les Etablissements BODET afin de connaître leur avis sur l'utilisation des cloches sur ce bâtiment.

Ces travaux ayant occasionnés beaucoup de poussière, un nettoyage est à prévoir avant la réouverture au public.

#### **2011/064 - TRAVAUX TROTTOIRS ROUTE DE BALLEROY**

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'analyse de consultation de la Commission d'appel d'offre pour les travaux de réalisation de trottoirs et de réseaux d'eaux pluviales Route de Balleroy. L'Entreprise GRENTE de Précorbin a été retenue pour le lot n°1 : « Création de trottoirs et réseaux d'eaux pluviales » pour un montant de 60035,79 euros TTC et pour le lot n°2 : « revêtement de trottoirs en résine de pépite de couleur », l'Entreprise AD Equipement de Mézidon-Canon pour un montant de 25 662,93 euros TTC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes d'engagement correspondant. Le Conseil Municipal est conscient de la nuisance occasionnée par ces travaux pour les commerçants et souhaite que ceux-ci soient réalisés dans les délais prévus au contrat et terminés début juillet 2011.

#### **2011/065 - PERSONNEL**

Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Hugues CHARTON a réussi le concours de gardien de police municipale, celui-ci a été nommé sur ce poste et chacun a pu prendre connaissance des dispositions relatives à sa formation initiale conditionnant sa titularisation.

#### **2011/066 - FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT**

Afin de pouvoir poursuivre la mission du Fonds de Solidarité pour le logement, le Conseil Municipal décide d'apporter sa contribution. Une cotisation correspondant à un forfait fixé actuellement à 2,70 euros par logement social implanté sur le territoire de la Commune sera versée en 2011 à cet organisme, afin de venir en aide aux personnes en difficulté.

Le crédits nécessaires sont ouverts au budget primitif 2011 à l'article 6557 « contribution au titre de la politique habitat » soit 688,50 euros correspondants à 17 logements de l'OPAC, 227 logements de LOGIPAYS et 11 logements HPE.

#### **2011/067 - MODULE**

Le Conseil Municipal décide de fixer une caution de 150 euros qui sera réclamée aux associations lorsque celles-ci souhaiteront utiliser le matériel de « sonorisation » du module. Celle-ci vient s'ajouter à celle réclamée à la signature du contrat précisant les conditions d'utilisation de cette salle.

### **2011/068 - MOULIN DE MARCY**

Le Conseil Municipal décide de participer à la journée des Moulins qui se déroulera le samedi 18 Juin 2011, en accordant la gratuité des entrées sur le site du Moulin de Marcy.

### **2011/069 - DEGREVEMENT**

Le Conseil Municipal décide d'accorder un dégrèvement d'assainissement de 51 m3 à Monsieur Pierre LEROYER domicilié 2 Rue Yves Bernard à LE MOLAY-LITTRY. Le surplus de cette consommation est dû à une fuite sur son installation.

### **2011/070 - REPARTITION DES FRAIS DE CHAUFFAGE MAIRIE**

Le Conseil Municipal fixe comme suit la répartition des frais de chauffage pour l'hiver 2010-2011 pour les divers utilisateurs de la Mairie.

Commune :  $\frac{6040,85 \text{ euros} \times 388,30 \text{ m}^2}{414 \text{ m}^2} = 5665,85 \text{ euros}$

Syndicat du C.E.S. :  $\frac{6040,85 \text{ euros} \times 12,90 \text{ m}^2}{414 \text{ m}^2} = 188,22 \text{ euros}$

Syndicat d'eau :  $\frac{6040,85 \text{ euros} \times 12,80 \text{ m}^2}{414 \text{ m}^2} = 186,77 \text{ euros}$

### **2011/071 - SYNDICAT DU COLLEGE**

Le Conseil Municipal décide de verser au Syndicat du CES 2000 euros pour l'année 2011.

Cette somme correspond au frais de fonctionnement du gymnase pour l'utilisation de celui-ci par les Associations.

### **2011/072 - CONTRAT D'UTILISATION DU STADE DE BALLEROY**

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la convention établie entre la Commune de Balleroy et la Commune de Le Molay-Littry pour la mise à disposition du stade de Balleroy à la Lystrienne Sportive. Celle-ci est établie pour un an à compter du 1er Juillet 2011. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer celle-ci précisant les conditions d'utilisation de ce terrain.

### **2011/73 - RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population se déroulera du 19 Janvier 2012 au 18 Février 2012. Le Conseil Municipal décide de nommer Madame Chantal BEUVE coordonneur communal, 6 agents recenseurs seront recrutés au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011.

### **2011/074 - COMMISSION ESPACES VERTS**

Monsieur CORNEVILLE, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le travail de la Commission « Espaces Verts ». Celle-ci propose d'installer des mâts en fonte avec des suspensions le long du trottoir situé à proximité de l'Hôtel du Marché, du côté droit sur l'axe de la route départementale qui traverse la place du Docteur René Verney. La Commission a également déterminé l'endroit où doivent être installés les bacs aux entrées de la ville.

D'autre part, la Commission a sollicité les riverains des quatre axes principaux du centre ville en leur proposant de fleurir leurs façades. Plusieurs personnes ont répondu favorablement à cette proposition et 84 jardinières seront préparées et installées par la commission moyennant une redevance de 5,20 euros si les plantations sont uniquement fournies ou de 7,70 euros si la jardinière est fournie en plus des plantations.

Le Conseil Municipal accepte de réaliser cette expérience cette année et ce afin de répondre aux critères retenus dans le cadre du concours des villes fleuries.

D'autre part, le Conseil Municipal décide de confier à l'entreprise LEVAYER de Tournières les travaux d'arrachage des souches de peupliers situées sur le terrain communal Rue Bernard Sébert de celles-ci, moyennant un coût de 350 euros HT.

### **2011/075 - COMMISSION VOIRIE-ATELIER**

Monsieur BERTIER, Adjoint au Maire, propose au Conseil Municipal d'acquérir un camion type Renault Mascott tri benne et coffre au prix de 13 156 euros TTC et ce, après avoir recherché ce type de matériel depuis plus de 2 mois. Le Conseil Municipal accepte de prendre la décision modificative N°2 suivante permettant l'acquisition de ce véhicule.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : art.678 (charges exceptionnelles) = - 1200 euros

Art.023 (virement à la section d'investissement) = + 1200 euros

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : art.2188 : (acquisition de véhicule) = + 1200 euros

Recettes : art.021 : (virement de la section de fonctionnement) = + 1200 euros.

Le Conseil Municipal remercie Monsieur Mathieu RIVIERE, responsable de SUPER U de LE MOLAY-LITTRY pour le prêt de son véhicule et ce, pendant tout la période où la collectivité avait besoin de cet outil de travail. D'autre part, Monsieur BERTIER, précise que les travaux d'extension de l'atelier municipal réalisés par l'entreprise sont terminés, reste l'installation à programmer sur 2 ou 3 journées afin d'aménager les divers postes de travail. La Commission va également reprendre son travail sur les chemins ruraux et reprogrammer une journée avec les bénévoles.

**2011/076 - RUE DE LA GARE**

Chacun a pu prendre connaissance des observations d'un habitant de la commune sur le plan de circulation mis en place dans la commune. Le Maire estime que chacun a le droit d'avoir son opinion mais que vu le peu de remarques sur ce dossier, aucun changement n'est à envisager.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Molay-Littry, le 3 Juin 2011